

«Si l'Angleterre se retirait» dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (16 mars 1974)

Légende: Le 16 mars 1974, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, inquiet des conséquences d'un éventuel retrait britannique du Marché commun, s'interroge sur les raisons qui motivent le Royaume-Uni à vouloir renégocier les conditions de son adhésion aux Communautés européennes.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Benckiser, Nikolas; Deschamps, Bruno; Eick, Jürgen; Fack, Fritz Ullrich; Fest, Joachim; Welter, Erich. 16.03.1974, Nr. 64. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Wenn England austräte", auteur:Götz, Hans Herbert , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/si_l_angleterre_se_retirait_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_16_mars_1974-fr-5f9ea8a6-d4d0-43b3-870f-aoeba74431b9.html



Date de dernière mise à jour: 24/05/2017

Si l'Angleterre se retirait

Par Hans Herbert Götz

La Grande-Bretagne quittera-t-elle la Communauté économique européenne si la «renégociation fondamentale» des conditions de son adhésion actuellement réclamée n'aboutit pas à quelque chose qui puisse être présenté à l'électeur britannique comme un succès? Le thème de la «renégociation» a des aspects formels, économiques et politiques. L'acte d'adhésion lui-même prévoit à l'article 6 que les dispositions concernant l'adhésion peuvent être «suspendues, modifiées ou abrogées». Toutes les institutions de la CEE participent à cette procédure compliquée, qui s'étend certainement sur deux ans et qui doit s'achever par la ratification par les parlements.

Wilson se demande probablement si le recours à cette procédure pourra le rapprocher de son principal but politique, la récupération d'une solide majorité à la Chambre des Communes. Il n'est pas certain non plus que les partenaires de l'Angleterre soient d'accord avec une telle procédure. Par ailleurs, la vie quotidienne bruxelloise est constamment faite de «renégociations». Le fonds régional, le programme pour les paysans des montagnes, les traitements préférentiels pour les pays en voie de développement, la politique méditerranéenne, les négociations d'association ou la politique de recherche – tout cela fait l'objet de nouvelles négociations. L'objectif à long terme n'est évidemment pas la suppression de tout ce qu'on croyait avoir irrévocablement atteint dans un accord entre Européens, mais encore et toujours, comme on le répète quotidiennement de façon désespérée et obstinée plutôt qu'avec assurance, une «Union européenne», quoi qu'on ait à comprendre par là. Pendant que huit États membres de la CEE prétendent toujours développer la Communauté, le Premier ministre britannique et surtout ses anti-Européens semblent plutôt comprendre suppression par «renégociation».

Que pourrait exiger ce Wilson entouré par des «Européens» et par des «opposants» fanatiques? Le nouveau Premier ministre, tacticien expérimenté, connaissant bien la situation économique, sait naturellement depuis longtemps que la politique agricole de la CEE, si contestée, offre actuellement à la Grande-Bretagne, dans cette situation difficile, plus d'avantages que d'inconvénients. Contrairement à la période des négociations d'adhésion, la CEE est devenue une île avec des prix agricoles relativement bas. Si, en Angleterre, les consommateurs ont à se plaindre de l'évolution des prix encore plus que chez nous, ce n'est pas à cause de la politique agricole de la CEE, mais à cause de la faiblesse de la livre et des terribles augmentations des prix sur certains marchés agricoles internationaux. Le marché agricole commun, qui, étonnamment, fonctionne toujours – à vrai dire, personne ne sait comment – continue d'offrir à presque tous les intéressés, y compris la Grande-Bretagne, plus d'avantages que d'inconvénients. Il est donc dans l'intérêt britannique de rester dans cette association. De plus, vu la misère économique, Wilson a plus que jamais besoin de ses partenaires européens.

Si donc, dans ce domaine, il n'y a guère de lauriers à gagner dans les négociations, il y en a plutôt dans de nouvelles négociations sur la constitution financière de la CEE. Elle devrait être valable à partir du 1^{er} janvier 1975, mais il faudra, dans tous les cas, encore débattre de son entrée en vigueur – avec ou sans Wilson – étant donné que les conditions arrêtées il y a cinq ans, par exemple dans le domaine de la politique fiscale, ne seront pas encore remplies d'ici la fin de l'année. Mais le manifeste électoral du parti travailliste n'attaque pas la constitution financière adoptée en 1970 sur son aspect technique, mais sur sa substance politique. Et là, ça devient sérieux. La transition définitive du système de financement de la Communauté par des contributions des États membres au système des «moyens propres» (droits de douanes, prélèvements agricoles et parts de la TVA) doit fournir à la CEE un élément supplémentaire, le plus important jusqu'à présent, faisant d'elle un État fédéral. La perte de souveraineté nationale qui y est liée doit être compensée dans une certaine mesure par un renforcement des droits budgétaires du Parlement européen. C'est surtout à cela que s'opposent les adversaires britanniques. Et c'est précisément à ce sujet que se manifeste la résistance d'une grande partie de l'opinion publique britannique à l'association avec l'«Europe».

Nul ne peut prévoir quel dénouement auront ces «véritables» renégociations. Contrairement à 1969 et 1970, il n'est pas certain que la force politique présente suffise pour défendre la constitution financière fixée. Si la paralysie actuelle continuait à se propager dans la politique européenne, si le vieux continent continuait à

somnoler dans sa léthargie politique – l'imagination des bureaucrates ne serait sans doute pas à court pour inventer des solutions de transition et d'ajournement provisoires, qui deviendraient ensuite la solution durable. La décision de ne pas mettre en vigueur la constitution financière serait effectivement un «succès» pour les opposants à l'Europe en Grande-Bretagne. L'Angleterre n'aurait plus besoin alors de se retirer de la CEE. La CEE ne serait évidemment plus ce qu'on continue étonnamment de voir en elle hors de l'Europe: une part d'espoir, une puissance économique et un partenaire autonome dans un monde de superpuissances.